

TERRITOIRES

DU

Kigali, le 11 décembre 1935.

RUANDA - URUNDI

SECRETARIAT.

N° 1490/P.I.G.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°.....

du..... 19.....

ANNEXE

Monsieur l'Administrateur Territorial,

OBJET :

Sous-chef Ntamuheza.

1464 / P.I.G.
19. 12. 11

Suite à votre lettre N° 610/Agri/Café du

28-11-1935, j'ai l'honneur de vous faire savoir :

1°/ que l'affaire Gahunde suit son cours ;

2°/ que les manquements relevés par Monsieur l'Agronome LEBRUN contre Ntamuheza ne justifient pas une révocation .

Vous voudrez bien cependant surveiller particulièrement ce sous-chef et , si sa façon de servir ne s'améliore pas , ne proposer son remplacement .

Le Résident du Ruanda
M. Simon,

M. Simon



Monsieur l'Administrateur Territorial

à

Ruhengeri .